



Pour la défense des consommateurs

Présent à Blois depuis 1970, le Centre technique régional de la consommation (CTRC) regroupe 22 associations locales de consommateurs.

Fusion des quinze associations nationales agréées, réparties sur les six départements de la région Centre Val-de-Loire, le CTRC défend les consommateurs. Pour le Vendômois, ils peuvent compter sur Annick Noury-Lacroix pour préserver leurs droits.

«Quand un particulier appelle pour avoir des renseignements pour un litige, la juriste qui se trouve à Blois au sein du CTRC lui donne des détails sur les actions à mener, mais surtout le dirige vers les associations adhérentes et compétentes pour répondre à sa demande», explique Annick Noury-Lacroix.

Il est vrai que parfois nous sommes un peu dépourvus lorsqu'un problème nous arrive. Que ce soit au niveau social, consommation, litige avec l'Etat... le CTRC répond à toutes les interrogations que l'on peut se poser. Car sa finalité est bien de conseiller les particuliers en les dirigeant vers le meilleur organisme qu'il soit. Son second rôle est l'organisation de sessions de formation pour les associations adhérentes.

«Tous les mois, nous recevons des nouvelles lois pour nos actions. Former les associations, c'est apporter toutes ses nouveautés à tous les bénévoles de ces organismes», souligne Annick.

D'ailleurs, la représentante du Vendômois n'arrête pas. Administratrice chez CTRC, mais aussi présidente pour le département de Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV), cette bénévole défend bec et ongles ses dossiers.

«J'ai examiné et monté 140 dossiers en 2016, avec plus de 92% de réussite», se félicite t-elle.

Des exemples, elle pourrait en donner par centaine. Comme les arnaques au photovoltaïque, les malfaçons de travaux effectués à domicile ou des litiges avec la CAF. Bénévole également comme conseillère au Conseil départemental en tant que QUALIDEP, une commission qui représente les usagers, elle travaille actuellement sur la simplification des 120 lettres-types envoyées aux Loir et Chériens par le département qui souvent utilise un langage trop technique. Dernièrement, le CTRC s'est penché sur le scandale des frais bancaires qui attaquent de front les personnes les plus fragiles. Annick Noury-Lacroix est véhémement, mais pour la bonne cause et à l'écoute des personnes qu'elle rencontre avec beaucoup d'empathie.

«Moi, ce que j'aime, c'est voir des gens heureux avec le sourire lorsque l'on a trouvé des solutions. Je pense que je ne peux plus me passer d'aider les gens face à l'injustice.»



**Centre Technique Régional
de la Consommation**

CTRC
10, allée Jean Amrouche, 41000 Blois
tél. 02 54 43 98 60
ctrc.centre@wanadoo.fr